



# Installations sportives de la CIUP

## Conditions particulières

**Les présentes conditions particulières prévalent sur les conditions générales d'utilisation. Les dispositions qui ne sont pas modifiées par les présentes conditions particulières demeurent applicables sans réserve.**

### 1. MISE A DISPOSITION PARTICULIERE

#### AGROPARISTECH

- Mise à disposition d'un Maitre-nageur et encadrant par AGROPARISTECH, qui aura la responsabilité concernant le bassin et la sécurité de ses utilisateurs.

Sur le créneau :

- Du Lundi de 18h15 à 19h45 (4 lignes d'eau)
- AGROPARISTECH occupera la piscine le lundi de 18h15 à 19h45, (4 lignes d'eau) pour le module de Plongée dans le cadre des cours inter universitaires avec PARIS 1. Une remise de - 5% sera appliquée correspondant au tarif université.

Gilles Trystram      gilles

general director

23 août 2021

DocuSigned by:  
Gilles Trystram  
27A335EB2A3C45D...